



COMMUNIQUÉ

Joliette, le 5 mai 1998 - La direction du Conseil régional de l'environnement de Lanaudière souhaite informer ses membres et toute la population de la tenue de

**L'assemblée générale annuelle du CREL
Mercredi le 13 mai 1998 à 19h00
à la Fédération des Caisses populaires Desjardins,
275 rue Beaudry Nord, à Joliette.**

Depuis maintenant sept ans, le CREL travaille à l'amélioration de l'environnement lanauchois et entend continuer de le faire dans le respect des préoccupations environnementales de ses membres. Pour répondre réellement à ces préoccupations, nous comptons sur votre participation dans la redéfinition des orientations et des objectifs de notre organisme.

Que ce soit en gestion de l'eau, en agroenvironnement, en gestion des déchets ou en d'autres domaines touchant la protection de l'environnement ou la promotion du développement durable, le CREL est prêt à appuyer et à participer aux initiatives du milieu en environnement.

Notre environnement vous tient à coeur, vous êtes préoccupés par des situations environnementales particulières, vous avez des projets concernant l'environnement, soyez au rendez-vous de l'Assemblée générale annuelle du CREL le 13 mai prochain.

- 30 -

Source: Gilles Côté
Directeur général
Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
756-0186